Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier le 12 février 2024 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 204, rue Principale à Saint-Urbain-Premier, conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux et arrêtés ministériels applicables.

Sont présents, madame la conseillère Lyne Perras et messieurs les conseillers Antoine Quirion Couture, Sylvain Mallette, Joël Beaudoin, et Jean-Denis Paré, sous la présidence de monsieur le maire Lucien Thibault.

Est absent, monsieur le conseiller Francis Ranger.

Est présent monsieur Charles Whissell, directeur général et secrétairetrésorier.

1. <u>Ouverture de la séance</u>

Monsieur le maire Lucien Thibault constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h 58.

24-02-025 **2.** Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Denis Paré, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter l'ordre du jour suivant avec le point varia ouvert :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Procès-verbaux
 - .1 séance ordinaire du 15 janvier 2024
- 4. Première période de questions du public
- 5. Règlement numéro 485-23 décrétant l'acquisition d'appareil respiratoire individuel autonome (APRIA) et un emprunt de 200 000 \$
- 6. Projet de règlement numéro 487-24 modifiant le règlement numéro 462-22 visant à tarifier certaines activités et certains services municipaux
- 7. Adoptions des dépenses
- 8. MRC de Beauharnois-Salaberry Comité régional de la gestion des matières résiduelles et de l'environnement nomination d'un représentant pour Saint-Urbain-Premier
- 9. Comité Culturel Nouvelle responsable
- 10. Soutien au Projet art-rue de Françoise Cabana
- 11. Subvention/apport financier(s)
 - .1 Comité des Loisirs
 - .2 Comité de la Bibliothèque
 - .3 Comité culturel
 - .4 Comité Jeunes de cœur

- 12. Autorisations
 - .1 Facture Ferme Serge et Marcel Dubuc Déneigement des rues
- 13. Rapport des élus
- 14. Rapport du directeur général et dépôt des rapports internes
 - .1 Urbanisme
 - .2 Travaux publics
- 15. Varia
- 16. Deuxième période de questions du public
- 17. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ

3. Procès-verbaux

24-02-026 3.1 <u>Séance ordinaire du 15 janvier 2024</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2024 tel que déposé.

ADOPTÉ

4. Première période des questions du public

24-02-027 5. Règlement numéro 485-23 décrétant l'acquisition d'appareil respiratoire individuel autonome (APRIA) et un emprunt de 200 000 \$

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Urbain-Premier désire se

prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa à l'article 544 de la Loi sur les cités et villes *ou* du deuxième alinéa à l'article 1063

du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont recu une copie du

premier projet de règlement à adopter le 6

décembre 2023;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné et que le premier

projet de règlement a été déposé le 11/12/2023;

CONSIDÉRANT QUE le deuxième projet de règlement a été déposé le

18/12/2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu une copie du

règlement à adopter le 7 février 2024;

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Perras, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter le règlement numéro 485-23 décrétant l'acquisition d'appareil respiratoire individuel autonome (APRIA) et un emprunt de 200 000 \$.

ADOPTÉ

24-02-028

6. <u>Projet de règlement numéro 487-24 modifiant le règlement numéro 462-22 visant à tarifier certaines activités et certains services municipaux</u>

Monsieur le conseiller Sylvain Mallette donne un avis de motion et propose l'adoption du projet de règlement numéro 487-24 modifiant le règlement numéro 462-22 visant à tarifier certaines activités et certains services municipaux.

ADOPTÉ

24-02-029

7. Adoption des dépenses

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la liste des comptes à payer pour le mois de janvier 2024, totalisant un montant de **153 621.19** \$, soit adoptée et peut être ainsi payée.

ADOPTÉ

24-02-030

8 <u>MRC de Beauharnois-Salaberry Comité régional de la gestion des matières résiduelles et de l'environnement – nomination d'un représentant pour Saint-Urbain-Premier</u>

CONSIDÉRANT QUE le règlement no 246 de la MRC de Beauharnois-

Salaberry, établissant les règles de régie interne du Comité régional de la gestion des matières

résiduelles et de l'environnement:

CONSIDÉRANT QUE selon ce règlement, les représentants municipaux

(élus non-maires ou non-élus) sont nommés par résolution de leur conseil municipal respectif pour

une durée d'un an:

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Perras, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, de nommer monsieur Martin Bujold, contremaître du service des travaux publics, représentant de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier au Comité régional de la gestion des matières résiduelles et de l'environnement pour l'année 2024.

ADOPTÉ

24-02-031 9. <u>Comité culturel – Nouvelle responsable</u>

CONSIDÉRANT QUE monsieur Martin Bujold a démissionné de son poste

de président du Comité culturel;

CONSIDÉRANT QUE madame Anne-Marie Samson a été désignée

nouvelle responsable du Comité culturel;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver la nomination de madame Samson comme responsable du Comité Culturel.

ADOPTÉ

24-02-032 10. Soutien au Projet art-rue de Françoise Cabana

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Perras, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'appuyer le projet art-rue de Françoise Cabana.

ADOPTÉ

24-02-033 11. <u>Subvention/apport financier(s)</u>

CONSIDÉRANT QUE les subventions des différents comités ont été approuvées au budget 2024.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Denis Paré, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le directeur général monsieur Charles Whissell à verser, dans l'année courante, pour la période budgétaire 2024 :

OBNL comité des Loisirs de Saint-Urbain-Premier : 15 000.00 \$
Comité de la bibliothèque : 10 780.25 \$
Comité culturel : 7 500.00 \$
OBNL Comité Jeune de Cœur : 7 500.00 \$

Ces montants sont financés à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

12. <u>Autorisations</u>

24-02-034 **12.1** Facture Ferme Serge et Marcel Dubuc – Déneigement des rues

Il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Quirion Couture, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général, à payer **31 549.14** \$ taxes incluses à la Ferme Serge et Marcel Dubuc pour le déneigement des rues. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

- 13. Rapport des élus
- 14. Rapport du directeur général
- 15. <u>Varia :</u>
- 16. <u>Deuxième période de questions du public</u>
- 17. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 20 h 12.

Lucien Thibault,	Charles Whissell,
Maire	Directeur général